

LA SIDRA

DE LA SEMAINE

CHABBAT PARCHAT
METSORA

SAMEDI 5 AVRIL 2014

5 NISSAN 5774

47^e année

30

EDITORIAL par Haïm Chnéor NISENBAUM

Regard sur le temps qui passe

La période électorale en cours et les débats qu'elle suscite nous rappellent à quel point la vie d'une démocratie est d'abord faite de l'engagement de ses citoyens et comme la communauté juive est, par nature, partie prenante de la vie de la cité. Il y a ici comme deux calendriers qui se superposent : celui de la société dans son ensemble, avec les enjeux forts du moment, et le mois de Nissan, le premier du calendrier dans le cycle de la Torah, le mois de notre rendez-vous avec la liberté au temps de la fête de Pessa'h. Le risque existe d'adopter, de ce fait, une démarche oscillante, qui nous ferait traverser cahin-caha des jours au double sens. Faudrait-il donc choisir entre la floraison spirituelle de Nissan et la vie qui continue dans un monde que chacun doit contribuer à édifier ?

Il est clair que nul ne peut se considérer comme constitué de deux parties distinctes qui vivraient indépendamment l'une de l'autre. L'homme est un être global et, particulièrement dans la vision du judaïsme, sa présence et son implication dans la cité sont autant des façons du service de D.ieu que la pratique des actes plus spécifiquement

rituels. Et si, d'une certaine manière, tout était lié ? Si nous avons le pouvoir de vivre pleinement la liberté – celle de Pessa'h – et de transmettre cette expérience à tous ? Si nous pouvions choisir un monde plus beau ? De fait, c'est à présent un nouveau temps qui commence. C'est ce moment-là où le vent du printemps chasse toutes les grisailles de l'hiver, emporte limites et barrières et fait régner un air purifié. Alors, puisque tout est différent, s'ouvre le champ infini des possibles. Dans la cité comme en soi-même, tant de choses sont à construire.

Pour cela, peut-être faut-il d'abord regarder le monde comme un espace que D.ieu a confié à chacun afin qu'il en devienne l'acteur, comme Son véritable associé. Peut-être faut-il aussi considérer soi-même avec toute la passion de l'artisan qui contemple son œuvre inachevée et brûle du désir d'en faire ressortir toute la beauté. Finalement, tout est question certes de décision mais d'abord de regard. Portons le nôtre au loin car l'horizon est à sa portée. C'est de l'horizon de toute conscience qu'il s'agit : la Liberté, le nom aussi des temps messianiques.

VIVRE AVEC LA PARACHA

Adapté
d'un discours
du Rabbi
de Loubavitch

Metsora

L'odyssée personnelle et l'odyssée collective

Le nom de la Paracha, *Metsora*, signifie : «une personne atteinte de *tsaraat*».

«*Tsaraat*» était une affection de la peau qui transmettait une impureté rituelle empêchant la personne de pénétrer dans le Temple, de participer à ses rituels ainsi qu'à une vie sociale au sein de la communauté. Ainsi séparé du Temple, lieu de vie et de Divinité (qui est la source de vie) et de la communauté, le *met-sora* est, selon les paroles de nos Sages, une métaphore de la mort.

Bien que le mot *metsora* soit effectivement l'un des premiers de la Paracha, le sujet réel du premier tiers évoque le processus par lequel le *metsora* est guéri de la *tsaraat*, c'est-à-dire de la situation qui en fait un *metsora*. Le sujet du second tiers de la Paracha est la *tsaraat* qui affecte une maison et le processus de sa purification. Enfin, la troisième partie de la Paracha traite de deux formes d'impureté totalement différentes et de leur purification. Compte tenu de la nature dégradante de la *tsaraat*, il semble étonnant qu'une Paracha consacrée aux moyens d'en guérir porte le nom de celui qui en est atteint.

Cependant, l'essentiel de la Paracha se concentre sur la manière de délivrer celui qui est touché parce que le processus de purification n'est rien de plus qu'une suite de l'affection elle-même. Cela veut dire que l'étape suivante du processus de réhabilitation commence avec la contraction de l'affection.

L'une des métaphores utilisées par les Prophètes pour décrire le processus de la Rédemption et même le Machia'h lui-même est celle de la «germination».

«Car tout comme la terre fait jaillir ses pousses et un jardin ses

Horaires d'entrée et sortie de Chabbat Parchat METSORA

PARIS — ILE DE FRANCE
Entrée : 20h 07 • Sortie 21h 16

Horaires d'entrée du Chabbat en PROVINCE

Bordeaux	20.15	Marseille	19.50	Nice	19.43
Grenoble	19.50	Montpellier	19.56	Rouen	20.13
Lille	20.06	Nancy	19.52	Strasbourg	19.45
Lyon	19.54	Nantes	20.21	Toulouse	20.06

à partir du dimanche 30 mars 2014

Heure limite du Chema : 10h 44 Pose des Téléphones : 6h 30



Articles et contenu réalisés par le

BETH LOUBAVITCH

8, rue Lamartine - 75009 Paris

Tél : 01 45 26 87 60 - Fax : 01 45 26 24 37

chabad@loubavitch.fr www.loubavitch.fr
Serveur vocal Le'haïm : 01 76 34 77 77

Association reconnue d'Utilité Publique
habilitée à recevoir les DONs et les LEGS

Directeur : Rav S. AZIMOV

LA SIDRA

semis, D.ieu fera **germer** la justice et la louange en présence de toutes les nations» (Isaïe 6 :11).

«Voici, les jours arrivent, dit D.ieu, où Je ferai **germer** une juste **semence** de David; un roi régnera et prospérera et il dirigera avec justice et droiture la terre» (Jérémie 23:5).

En outre, les Sages du Talmud disent (Sanhédrin 98b) que le qualificatif du Machia'h est «*mitsora* de la Maison de Rabbi Yéhouda le Prince», citant le verset (Isaïe 53 :4) : «En réalité, ce fut ta maladie qu'il supporta et tes douleurs qu'il porta mais nous le considérons comme un *mitsora*, frappé par D.ieu et affligé».

Le Talmud rappelle même un épisode dans lequel le Machia'h fut aperçu sous l'aspect d'un *mitsora*.

Rabbi Yéhouda ben Lévi rencontra Eliyah le Prophète, se tenant à l'entrée de la cave de Rabbi Chimone bar Yo'haï. Il demanda à Eliyah :

- Quand le Machia'h viendra-t-il ?

- Va et demande lui toi-même, lui fut-il répondu.

- Où est-il ?

- A l'entrée de la ville.

- Et par quel signe pourrai-je le reconnaître ?

- Il est assis parmi les pauvres, affligé de *tsaraat*. Mais alors que les autres commentent par desserrer leurs pansements et (après avoir soigné leurs plaies) les rattachent, il défait et remet ses pansements en une fois, pensant : «Peut-être que je peux être appelé (à tout moment pour me révéler comme le Machia'h et s'il en est ainsi) je ne peux être retardé (en devant panser à nouveau mes plaies)» (Sanhédrin 98a).

Dans ce contexte, nous pouvons comprendre la raison pour laquelle notre Paracha et la précédente, *Tazrya*, se réfèrent au processus de la Rédemption.

Tazrya, qui signifie «semer», se réfère au travail que nous devons effectuer pour faire en sorte que la Rédemption «germe». *Metsora* se réfère à Machia'h lui-même. C'est ainsi que la phrase *Tazrya Metsora* signifie «Sème les graines de la Rédemption messianique».

La plupart des années, les deux Parachiot

sont lues ensemble. Dans le contexte allégorique que nous venons de mentionner, cela nous enseigne que nous devons considérer nos efforts pour raffiner le monde par l'étude de la Torah et l'accomplissement des Mitsvot, non comme une fin en soi, ce qu'ils constituent très certainement, mais également comme les moyens de hâter la venue du Machia'h. Nous ne devons pas dissocier notre *Tazrya*, notre ensemencement, de *Metsora*, son but messianique.

Plus encore, nous devons envisager nos efforts et leur but, vivre notre vie en accord avec les commandements de la Torah et la Rédemption messianique, non comme deux entités séparées mais comme une continuation.

Vivre une vie de Torah conduit par nature à la Rédemption. Et la Rédemption est tout simplement l'épanouissement absolu de la Torah et de ses commandements que nous avons connus au cours de notre exil. La Torah du futur messianique sera la même Torah que celle que nous possédons maintenant. La seule différence sera que ses dimensions les plus secrètes nous seront entièrement révélées. De la même façon, à l'Ere Messianique, nous continuerons à pratiquer les commandements de la Torah.

Mais nous les observerons dans toute leur portée, à la fois quantitativement, comme ceux que nous ne pouvons observer que lorsque le Temple est érigé et que toute la nation juive est installée dans son foyer, et qualitativement.

En effet, aujourd'hui, la réalité, le plus souvent faite de grossier matérialisme, nous empêche de voir les révélations divines qui résultent de notre pratique des *mitsvot*. Avec Machia'h, notre propre conscience sera sensible aux sublimes révélations divines.

En lisant l'odyssée du *mitsora* et le processus de la rédemption de son isolation sociale, lui qui était «exilé» de la société, nous lisons en même temps l'histoire de notre odyssée personnelle, depuis notre crise spirituelle jusqu'à notre rédemption et celle de notre odyssée collective à travers l'exil, nous dirigeant tous ensemble vers la Rédemption ultime.

Etude du Séfer Hamitsvot du Rambam (Maïmonide)

Une étude quotidienne instaurée par le Rabbi pour l'unité du peuple juif

• **Dimanche 30 mars – 28 Adar II**

• **Lundi 31 mars – 29 Adar II**

Mitsva négative n° 356 : C'est l'interdiction qui nous a été faite de reprendre la femme qu'on a répudié après qu'elle ait épousé quelqu'un d'autre.

• **Mardi 1^{er} avril – 1^{er} Nissan**

Mitsva négative n° 356 : C'est l'interdiction qui nous a été faite de reprendre la femme qu'on a répudié après qu'elle ait épousé quelqu'un d'autre.

Mitsva positive n° 216 : Il s'agit du commandement selon lequel un beau-frère doit épouser la veuve de son frère décédé sans laisser de postérité.

• **Mercredi 2 avril – 2 Nissan**

Mitsva positive n° 217 : Il s'agit du commandement selon lequel la veuve du défunt doit accomplir à l'égard de son beau-frère qui ne veut pas l'épouser le rite du déchaussement, selon le verset: "elle lui ôtera la chaussure du pied".

• **Jeudi 3 avril – 3 Nissan**

Mitsva négative n° 357 : C'est l'interdiction qui a été faite à tout homme autre (que son beau-frère) d'avoir des relations avec la "Yebama" (veuve de son frère décédé sans laisser de postérité) tant qu'elle est soumise à l'obligation du Lévirat.

• **Vendredi 4 avril – 4 Nissan**

Mitsva positive n° 220 : Il s'agit du commandement qui nous été enjoint concernant le jugement du séducteur.

Mitsva positive n° 218 : Il s'agit du commandement selon lequel celui qui abuse d'une fille vierge doit l'épouser

Mitsva négative n° 358 : Il est défendu à celui qui a abusé d'une vierge non fiancée de répudier cette dernière.

Mitsva positive n° 219 : Il s'agit du commandement relatif à celui qui calomnie (la jeune fille vierge qu'il a épousée et dont il prétend qu'elle n'était pas vierge) nous enjoignant de le battre et selon lequel sa femme restera avec lui.

Mitsva négative n° 359 : C'est l'interdiction qui a été faite au calomniateur de répudier sa femme.

• **Samedi 5 avril – 5 Nissan**

Mitsva positive n° 223 : Il s'agit du commandement qui nous a été ordonné concernant la femme adultère.

Mitsva négative n° 104 : C'est l'interdiction qui nous a été faite de mettre de l'huile sur l'offrande expiatoire de la femme soupçonnée d'adultère.

Retrouvez l'intégralité de l'étude du Séfer Hamitsvot sur notre site www.loubavitch.fr et sur le serveur vocal LEHAIM: 01 76 34 77 77

CAMPAGNE DE PESSA'H 5774

Offrez le Séder complet aux personnes en difficulté

J'offre repas de Séder

au prix de 10 € l'un

par un chèque de €

libellé à l'ordre de Beth Loubavitch et à adresser au Beth Loubavitch :

Campagne de Pessa'h 8, rue Lamartine - 75009 Paris

La Sidra de la Semaine est une publication hebdomadaire éditée par

"La Régie Lamartine" 102 Av. des Champs-Élysées 75008 Paris

Directeur de la publication: Y. Benhamou

Impression: Imprimerie de Chabrol: 189 rue d'Aubervilliers-75018 Paris

Tiré à 35.000 exemplaires

Diffusé par e-mail à 15.000 ex

ISSN 1762 - 5440



Merci pour la bénédiction

Tout en étudiant à la Yechiva de Tsfat (Safed) en 1984, je m'y occupais également des élèves plus jeunes que moi. Nous mettions au point de nombreux projets dans toute la ville : jardin d'enfants, cours de Torah...

A plusieurs occasions, le Rabbi avait demandé que ses 'Hassidim lui envoient - si possible au début de chaque mois - un rapport de leurs activités concernant les autres Juifs. D'habitude, c'était moi qui écrivais ce rapport, au nom de l'administration de la Yechiva.

Ecrire un rapport au Rabbi n'est pas si simple. Plusieurs jours auparavant, je réfléchissais à ce qui était digne de figurer dans ce rapport et comment j'allais le rédiger. Et vous n'écrivez pas une lettre au Rabbi en quelques minutes : vous devez bloquer un créneau horaire pour vous préparer, écrire au calme, décider quoi écrire et quoi ne pas écrire. Bien entendu, je tapais à la machine à écrire puisque personne ne disposait d'ordinateur personnel à cette époque.

Le mois d'Adar avait débordé d'activités de toutes sortes. Soudain, nous nous retrouvions déjà en Nissan et je n'avais pas encore écrit le rapport d'Adar, avec toutes les fêtes et lectures de la Meguila ainsi que les préparatifs pour Pessa'h que nous avions organisés dans la région. Avant que je me rende compte de quoi que ce soit, nous étions le 11 Nissan, le jour de l'anniversaire du Rabbi et je n'avais toujours rien écrit !

«Assez ! me dis-je. Quoi qu'il arrive, je vais écrire ce rapport ce soir !»

Cette nuit-là, je m'assis et écrivis, encore et encore. A trois heures du matin, j'avais fini : une lettre de huit pages !

J'avoue que j'étais fier de moi et fier de nous. Nous avions réalisé de si belles initia-

tives, nous avons contribué à répandre tant de judaïsme parmi les jeunes et les moins jeunes... C'était certainement un «cadeau d'anniversaire» que le Rabbi saurait apprécier.

Mais, à mon avis, il manquait quelque chose : je ne pouvais pas terminer cette lettre sans ajouter une bénédiction pour l'anniversaire du Rabbi...

Ce n'était pas évident : un étudiant de Yechiva ne peut se permettre de donner une bénédiction au Rabbi, c'est plutôt lui qui en demande ! Il arrivait de temps en temps, lors d'occasions spéciales, qu'un vieux 'Hassid, marqué par des années de détention en Sibérie ou ayant réalisé de remarquables projets dans le domaine de l'éducation juive se lève au cours d'une réunion 'hassidique et bénisse le Rabbi au nom de toute la communauté, mais certainement pas un jeune étudiant de Yechiva ! - Et alors ? Peu importe qui je suis ! Je donnerai une bénédiction au Rabbi au nom de toute l'administration de la Yechiva.

Cependant, comment pouvais-je me permettre d'agir au nom de toute la Yechiva alors qu'en fait, j'agissais de mon propre chef ? Je devais demander la permission ! Oui, mais à qui ? Chacun aurait une opinion différente et le temps de prendre une décision, ce serait déjà Pessa'h et la lettre ne serait pas encore partie ! Devais-je signer le rapport au nom de l'administration, comme je le faisais habituellement et ajouter un autre feuillet avec une bénédiction signée de ma part ? J'hésitais encore. On était presque le matin quand je décidai d'ajouter au rapport une bénédiction vibrante de chaleur 'hassidique que je signalai courageusement : «L'administration» !

A la première heure, j'envoyai la lettre

avant que quiconque puisse me demander de lire le rapport, comme certains le faisaient parfois. Toute la journée, je me dépêchai dans mes divers préparatifs de Pessa'h afin que personne n'envisage de me déranger.

Trois semaines passèrent. Un jour, une lettre arriva à la Yechiva, une lettre du Rabbi. C'était une nouvelle extraordinaire et tous accoururent pour voir la fine enveloppe encadrée de tirets bleus et rouges comme l'étaient à l'époque les lettres envoyées vers l'étranger avec, en haut, à gauche, le nom et l'adresse du Rabbi à Brooklyn.

Dans l'enveloppe se trouvaient deux lettres pliées séparément, ce qui était assez rare. Il arrivait qu'on reçoive une lettre constituée de deux feuillets mais deux lettres pliées séparément... ?

L'une était adressée à l'administration mais l'autre m'était adressée personnellement ! «J'ai bien reçu votre lettre... Merci beaucoup. Je vous adresse mes bénédictions pour la fête de Pessa'h : qu'elle vous apporte la liberté de tous les obstacles, spirituels aussi bien que physiques. Servez D.ieu dans la joie...»

Mais attendez ! A la fin de la lettre qui m'avait été adressée, il y avait deux autres lignes, écrites de la main même du Rabbi : «Merci pour vos bénédictions ! Quand on bénit quelqu'un, D.ieu à son tour vous bénit !»

C'était écrit noir sur blanc ! Je n'en croyais pas mes yeux. Je n'avais parlé à personne de ce que j'avais écrit. Mais le Rabbi avait lu dans mon cœur. Le Rabbi l'avait senti : c'était tout !

Rav Aharon Eliezer Ceitlin – Safed – interviewé par JEM Traduit par Feiga Lubecki

ETINCELLES DE MACHIA'H

Un avant-goût du monde futur

L'occupation principale au temps de Machia'h sera la connaissance du Créateur, comme l'écrit Maïmonide (Michné Torah, lois des rois chap. 12, loi 5) : «Et l'occupation du monde entier ne sera que de connaître D.ieu.»

A la fin du temps de l'exil, en préparation à la venue de Machia'h, on nous donne un «avant-goût» de la révélation des secrets de la Torah qui interviendra dans le monde futur.

(D'après Likoutei Si'hot vol. 15 p. 282) H.N.

L'association **BETH MAMASH** propose pour la 22^e année, les **SÉDARIM GRATUITS POUR TOUS**

du **lundi 14 avril au soir** au **mercredi 16 avril au soir inclus**

Inscriptions auprès de Baroukh au **07.62.74.59.00**

à la synagogue de l'école Haya Mouchka 49 rue Petit - 75019 Paris (M°Ourcq)

Pour être actionnaire de cette "BIG MITSVA"

Contacteur : **Elyahou Khamous Hour** au **06.70.95.53.52**

Adressez vos dons avec cerfa en retour 6 rue Bernard Têtu - 75019 Paris Visitez notre site bethmamash.org

FABRICANT VENTE DIRECTE

LAMYLITERIE

DÉPOSITAIRE DE GRANDES MARQUES: EPEDA, TRECA, DUNLOPELLO, MERINOS, SIMMONS

Matelas - Sommier
Banquettes - Clic-clac
Lits Gigognes
Lits électriques

MATÉLAS GARANTIS SANS CHAUFFAGE

Jusqu'à 50% moins cher, que leurs équivalents griffés

Ouvert du Dim. au Vend. Fermé le Samedi

01 47 00 73 55

3, rue du Commandant Lamy - 75011 Paris Métro: Voltaire ou Bastille

www.lamyliterie.fr

Pour tout achat, nous vous offrons une couette !!

LE COIN DE LA HALA'HA

Lois et coutumes du mois de Nissan

- Le mois de Nissan commence cette année mardi 1^{er} avril (Roch 'Hodech).
- On évite de manger des Matsot jusqu'au soir du Séder (lundi soir 14 avril).
- Dans toutes les communautés, on a coutume de ramasser de l'argent afin de pourvoir aux besoins des familles nécessiteuses pendant la fête. Cela s'appelle *Maot 'Hitime*, l'argent pour la farine (nécessaire à la confection des Matsot). Le Rabbi a institué que chaque responsable communautaire s'efforce d'envoyer à ses fidèles dans le besoin des *Matsot Chmouroit* (rondes, cuites à la main, spécialement surveillées depuis la moisson du blé), au moins pour les deux soirs du Séder.
- Tout le mois de Nissan, on ne récite pas la prière du *Ta'hanoune* (supplications).
- On ne jeûne pas durant le mois de Nissan (excepté les mariés avant la cérémonie).
- Après la prière du matin, les treize premiers jours du mois, on lit le sacrifice apporté par le *Nassi* du jour, en souvenir des sacrifices apportés par les princes des 12 tribus les jours d'inauguration du *Michkane*, le sanctuaire portatif dans le désert (*Bamidbar - Nombres chapitre 7 et début du chapitre 8*). Après la lecture des versets, on ajoute la courte prière de *Yehi Ratsone* imprimée dans le Siddour, le livre de prières.
- La première fois en Nissan qu'on voit des arbres fruitiers en fleurs, on récite la bénédiction *Barou'h... Chélo 'Hissère Beolamo...*

F.L. (d'après *Chéva'h Hamoadim* - Rav Shmuel Hurwitz)



Recherchons
des commerciaux et des régies
PAC, PPV, Batterie de condensateurs,
Isolation et Eolienne

3 à 5 RDV confirmés par jour
Commissions très intéressantes
et possibilité d'avance de frais

Jonathan au 07.89.55.89.44

Assistance Leblanc recherche en Freelance
Plombier, Électricien, Serrurier, Chauffagiste et Vitrier
Royd au 01.42.21.14.14

ESHEL GLATT
BOUCHERIE • CHARCUTERIE

Glatt Cacher Laméhadrine

55 rue Petit
75019 Paris

01 42 45 36 47

Carrosserie
Peinture
Mécanique

- ✓ Rachat de véhicules dans l'état
- ✓ Vente de voitures d'occasion
- ✓ Lavage intérieur à la vapeur

14 véhicules
de courtoisie



Franchise offerte
(voir conditions au garage)

- Demander **Shmouel** -
43 Chemin des Vignes - 93000 Bobigny
Tél : 01 57 42 57 42
directauto@orange.fr
www.garage-direct-auto.com

PROCURATION de VENTE du 'HAMETS

Je soussigné.....
demeurant.....

Code postal : Ville :

donne le plein pouvoir au Rabbin L.I. Kahn pour procéder à la vente avant Pessa'h de toutes sortes de 'Hamets et de la vaisselle 'Hamets non nettoyée m'appartenant, de même qu'à la location des lieux suivants où ils seront entreposés:

.....et partout où il se trouve et j'accepte toutes les modalités et les conditions énoncées dans l'acte général de procuration pour la vente du 'Hamets établi par le Rabbin L. I. Kahn.

Date : / / 2014 Signature :

Vous pouvez renvoyer cette procuration au BETH LOUBAVITCH : 8, rue Lamartine - 75009 Paris
• **Par la poste:** (ne pas envoyer en recommandé) ce formulaire doit être envoyé au plus tard le **mercredi 9 avril 2014**. Passé ce délai, ce formulaire peut être **déposé** au BETH LOUBAVITCH jusqu'au **dimanche 13 avril 2014 à 19 heures**.

• **Par fax** aux numéros suivants : 01 45 26 24 37 / 01 42 80 28 26 / 01 45 26 35 97 / 01 45 26 21 27

• **Sur Internet** à l'adresse suivante : www.loubavitch.fr, avant le **dim. 13 avril 2014 à 19 heures**.

• **Sur Smartphone** sur l'application **PESSAH**, jusqu'au **dim. 13 avril 2014 à 19 heures**.

Nous ne pouvons accepter aucune responsabilité quant aux formulaires qui nous parviendraient tardivement.
N.B. Inutile d'avoir rangé tout votre 'Hamets pour renvoyer la procuration. Précisez simplement les lieux où vous le déposerez. Il suffit que le 'Hamets s'y trouve à la date de la vente effective.

CRYSTAL CLUB

vous propose un Pessa'h de rêve à **MARRAKECH**
Glatt Cacher Laméhadrine - Sous la stricte surveillance du Rav Ephraïm Cremisi (Montréal)

DU 13 AU 23 AVRIL 2014 - 13-23 NISSAN 5774

Repas haute gastronomie • À 10 minutes d'un gigantesque Parc Aquatique • Club enfants de 10h à 22h Non Stop ! • Hammam, Salle de sport, Piscine couverte et piscine extérieure pour enfants • 3 Grandes excursions dans les plus belles villes du Maroc ! • Animations tous les soirs • Grande soirée Mimouna Orientale

www.crystalclub.fr
Réservations : 01 77 93 84 48



- Personnes âgées ou en perte d'autonomie
- Familles et particuliers
- Situation d'handicap
- Auxilière de vie, aide ménagère etc.



Aide
Accompagnement
& Service à domicile

Eifin, un service professionnel pour la communauté

AGE INTER SERVICES
3, rue des Boulets - 75011 Paris

01 43 28 80 00

Paris et région parisienne

MISSADA spécialités chinoises

Sous le contrôle du Beth Din de Paris

45, rue Laugier - 75017 Paris
Tél : 01 46 22 11 77



MERGUI'S SHOWROOM JOAILLER - DIAMANTAIRE

Création de bijoux sur mesure
Transformation, soudure, rhodiage
40 à 60%
moins chers qu'en bijouterie

116, avenue Simon Bolivar - 75019 Paris • Tél. : 09 80 52 95 05 - 06 59 89 26 99

Achat Or

Bijoux - Pièces - Débris - Lingot

Du Lundi au Vendredi De 9h30 à 18h30 • Dimanche : Sur Rdv

Attention : ce feuillet ne peut pas être transporté dans le domaine public pendant le Chabbat.